

Remplace la date 11-févr.-2019

Date de révision 25-janv.-2025

Numéro de révision 3

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Codes produit	3244
Numéro du fiche de données de sécurité	3244
Nom du produit	2-HEXYLOXYETHANOL

Autres moyens d'identification

Numéro d'enregistrement REACH	01-2119486575-24-XXXX
Numéro d'index	603-178-00-3
Numéro EC	203-951-1
Numéro CAS	112-25-4
Synonymes	HEXYL CELLOSOLVE SOLVENT, NA114E-C3
Substance pure/mélange	Substance
Masse molaire	146.2 g/mol

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée	Formulation ou reconditionnement : Formulation & (re)conditionnement de substances et mélanges. Industry/Professional Revêtements Processus en phase aqueuse Agent nettoyant Utilisation industrielle Utilisation professionnelle Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.
-------------------------	---

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
FRA
Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com
----------------	------------------------------

Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
------------------------------	----------------------

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0)3 575 55 55 (24h)
Numéro d'appel d'urgence national	Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008

Europe

112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë - Voie orale	Catégorie 4 - (H302)
Toxicité aiguë - Voie cutanée	Catégorie 3 - (H311)
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B - (H314)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1 - (H318)

2.2. Éléments d'étiquetage**Mention d'avertissement**

Danger

Mentions de danger

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H311 - Toxique par contact cutané

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P301 + P330 + P331 - EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P361 + P364 - Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Informations supplémentaires

Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disposition du grand public. Ce produit exige des fermetures non ouvrables par des enfants en cas de mise à disposition du grand public.

2.3. Autres dangers**Évaluation PBT et vPvB**

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
2-HEXYLOXYETHANOL 112-25-4	> 98.0 %	01-211948657 5-24-0000	203-951-1 (603-178-00-3)	Skin Corr. 1B (H314) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 4 (H302) Eye Dam. 1 (H318)	-	-	-

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Aucune information disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
2-HEXYLOXYETHANOL 112-25-4	738	757	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Conseils généraux**

Le personnel de premiers secours doit porter un équipement de protection approprié lors de tout sauvetage. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin en cas de symptômes.

Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en cas de symptômes.

Contact avec la peau

Un lavage immédiat, continu et minutieux à l'eau courante pendant au moins 30 minutes est impératif tout en retirant les vêtements contaminés. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Jetez correctement les articles en cuir tels que les chaussures, les ceintures et les bracelets de montre. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail.

Ingestion

Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Donnez une tasse (8 onces ou 240 ml) d'eau ou de lait si disponible et transportez-la vers un établissement médical. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Yeux	Provoque de graves lésions des yeux. Peut causer des dommages permanents si l'œil n'est pas immédiatement irrigué. Provoque des brûlures oculaires.
Cutané(e)	Toxique par contact cutané. Provoque de graves brûlures.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Traiter les éventuelles brûlures comme des brûlures thermiques, après décontamination. En raison des propriétés irritantes, l'ingestion peut entraîner des brûlures et/ou des ulcérations de la bouche, de l'estomac et du tractus gastro-intestinal inférieur, suivies d'un rétrécissement. L'aspiration de vomissures peut provoquer des lésions pulmonaires. Suggérez un contrôle endotrachéal ou œsophagien si un lavage est effectué.
------------------------	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés	Agent chimique sec, CO2, eau pulvérisée ou mousse résistant à l'alcool.
Incendie majeur	PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique	En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire. En cas d'échauffement se produit une surpression qui peut entraîner une explosion du récipient. Une violente génération de vapeur ou une éruption peut se produire lors de l'application d'un jet d'eau direct sur des liquides chauds.
--	--

Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone. Aldéhydes. Cétone. Acides organiques.
---	--

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.
--	---

Code d'action d'urgence (EAC)	2X
--------------------------------------	----

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles	Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux et l'inhalation de vapeurs. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Aucune action ne doit être entreprise impliquant un risque personnel ou sans formation appropriée.
Autres informations	Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.
Pour les secouristes	Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol. Empêcher le produit
--	---

de pénétrer les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.
Méthodes de nettoyage	Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.
Prévention des dangers secondaires	Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques	Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.
---------------------------------------	--

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger	Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux et l'inhalation de vapeurs. Ne pas avaler. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Les récipients, même vidés, peuvent contenir des vapeurs. Ne pas couper, percer, meuler, souder ou effectuer d'opérations similaires sur ou à proximité de récipients vides. Les déversements de ces matières organiques sur les isolants fibreux chauds peuvent entraîner une baisse des températures d'auto-inflammation, pouvant éventuellement entraîner une combustion spontanée.
Remarques générales en matière d'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation	Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Voir la section 10 pour plus d'informations.
Matériaux d'emballage	Matériau de récipient/équipement adapté: Acier Carbone. acier inoxydable. Phenolic lined steel drums. Polyéthylène (PE). Matériau de récipient/équipement non adapté. Aluminium. cuivre. Fer galvanisé. Acier galvanisé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)
Voir la section 1 pour plus d'informations.

Mesures de gestion des risques (RMM)	Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.
---	---

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition	Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.
Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle	Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
2-HEXYLOXYETHANOL 112-25-4	-	9.3 mg/kg bw/day [4] [6] 18.5 mg/kg bw/day [4] [7]	18.4 mg/m³ [4] [6]

Notes

[4]	Effets systémiques sur la santé.
[6]	À long terme.
[7]	À court terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Travailleuses Aucune information disponible**Notes****Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public**

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
2-HEXYLOXYETHANOL 112-25-4	0.24 mg/kg bw/day [4] [6] 0.49 mg/kg bw/day [4] [7]	4.63 mg/kg bw/day [4] [6] 9.25 mg/kg bw/day [4] [7]	2.9 mg/m³ [4] [6]

Notes

[4]	Effets systémiques sur la santé.
[6]	À long terme.
[7]	À court terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Grand Public Aucune information disponible.**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

Nom chimique	Eau douce	Eau douce (libération intermittente)	Eau de mer	Eau de mer (libération intermittente)	Air
2-HEXYLOXYETHANOL 112-25-4	0.14 mg/L	1.4 mg/L	0.014 mg/L	-	-

Nom chimique	Sédiments d'eau douce	Sédiments marins	Traitement des eaux usées	Terrestre	Chaîne alimentaire
2-HEXYLOXYETHANOL 112-25-4	0.644 mg/kg sediment dw	0.0644 mg/kg sediment dw	75 mg/L	0.0467 mg/kg soil dw	-

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques**

Aucune information disponible.

**Équipement de protection
individuelle****Protection des yeux/du visage**

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Utiliser une protection oculaire selon la norme EN 166.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374.

Gants			
Temps de contact	EPI - Matériaux des gants	Épaisseur des gants	Délai de rupture
	Porter des gants de protection en caoutchouc butyle	> 0.35 mm	> 240 minutes
	Stratifié d'alcool éthylvinyle ("EVAL")	> 0.35 mm	> 240 minutes
	Porter des gants de protection en Néoprène™	> 0.35 mm	> 240 minutes

	Porter des gants de protection en caoutchouc nitrile	> 0.35 mm	> 240 minutes
--	--	-----------	---------------

Protection de la peau et du corps Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact probable avec la peau. Tablier de protection chimique.

Protection respiratoire Utiliser une protection respiratoire adaptée.
Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387. Type A.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide	
Aspect	Liquide	
Couleur	Incolore	
Odeur	Âcre	
Seuil olfactif	Aucune information disponible	
Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
Point de fusion / point de congélation	-50 °C	Extrapolations.
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	208.5 °C	@ 760 mmHg. Extrapolations.
Inflammabilité		Aucune information disponible.
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	1.4 % vol	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	9.0 % vol	
Point d'éclair	91.5 °C	CC (test en vase clos Closed Cup). Extrapolations.
Température d'auto-inflammabilité	225 °C	Extrapolations.
Température de décomposition		Aucune information disponible.
pH		Aucune information disponible.
pH (en solution aqueuse)		Aucune information disponible.
Viscosité cinématique	5.1 mm ² /s	@ 25 °C. Extrapolations.
Viscosité dynamique	4.5 mPa s	@ 25 °C. Extrapolations.
Hydrosolubilité	Soluble dans l'eau 9.460 g/l @ 20 °C	
Solubilité(s)		Aucune information disponible.
Coefficient de partage	log Pow: 1.97	
Pression de vapeur	< 0.01 kPa	@ 20 °C. Extrapolations.
Densité relative	0.889	20 °C / 20 °C. Extrapolations.
Masse volumique apparente		Aucune information disponible
Densité de liquide	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Densité de vapeur	5	@ 20 °C. Extrapolations.
Caractéristiques des particules		non applicable. liquide.
Granulométrie	Aucune information disponible	
Distribution granulométrique	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

Masse molaire 146.2 g/mol

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique
non applicable

Propriétés explosives Non considéré comme explosif.
Liquides inflammables Ne devrait pas être un liquide inflammable accumulant de l'électricité statique.

Matières solides inflammables non applicable liquide
Propriétés comburantes Ne répond pas aux critères de classification comme comburant

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible < 0.01 n-butyl acetate=1

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

**Sensibilité aux impacts
mécaniques** Aucun(e).

**Sensibilité aux décharges
électrostatiques** Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions
dangereuses** Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Polymérisation dangereuse Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Ne pas distiller à sec. Le produit peut s'oxyder à des températures élevées. La génération de gaz pendant la décomposition peut provoquer une pression dans les systèmes fermés.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition
dangereux** Oxydes de carbone. Aldéhydes. Cétone. Acides organiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation L'inhalation de vapeurs à concentration élevée peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Contact oculaire Provoque de graves lésions des yeux. Peut causer des dommages permanents si l'œil n'est pas immédiatement irrigué. Provoque des brûlures oculaires.

Contact avec la peau Toxique par contact cutané. Provoque de graves brûlures.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Aucune information disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
2-HEXYLOXYETHANOL	= 738 mg/kg (Rat)	= 757 mg/kg (Rabbit)	> 0.787 mg/L (Rat) 6h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Provoque de graves brûlures. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, des rougeurs locales sévères et des lésions tissulaires.

2-HEXYLOXYETHANOL (112-25-4)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					Provoque de graves brûlures Les symptômes peuvent inclure des douleurs, des rougeurs locales sévères et des lésions tissulaires.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque de graves lésions des yeux. Peut causer des dommages permanents si l'œil n'est pas immédiatement irrigué. Provoque des brûlures oculaires.

2-HEXYLOXYETHANOL (112-25-4)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					Provoque de graves lésions des yeux Peut causer des dommages permanents si l'œil n'est pas immédiatement irrigué. Provoque des brûlures oculaires

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Ne présente pas d'effet mutagène dans les expériences sur l'animal.

Informations sur les composants

2-HEXYLOXYETHANOL (112-25-4)

Méthode	Espèce	Résultats
	in vitro	Négatif

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Pour des matériaux similaires) : Dans les études sur les animaux de laboratoire, des effets

sur la reproduction n'ont été observés qu'à des doses produisant une toxicité significative pour les animaux parents.

STOT - exposition unique

Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée

Sur la base des données disponibles, les expositions répétées ne devraient pas entraîner d'effets indésirables significatifs supplémentaires. L'exposition répétée n'a pas produit de toxicité systémique lors de l'application sur la peau des lapins.

2-HEXYLOXYETHANOL (112-25-4)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					Sur la base des données disponibles, les expositions répétées ne devraient pas entraîner d'effets indésirables significatifs supplémentaires. L'exposition répétée n'a pas produit de toxicité systémique lors de l'application sur la peau des lapins.

Danger par aspiration

Une aspiration dans le système respiratoire peut se produire lors de l'ingestion ou des vomissements. En raison de la corrosivité, des lésions tissulaires ou pulmonaires peuvent survenir.

11.2. Informations sur d'autres dangers**11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes****Propriétés perturbatrices endocriniennes**

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations**Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Écotoxicité**

L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.

2-HEXYLOXYETHANOL (112-25-4)

Méthode	Espèce	Type de résultat final	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë ou équivalent.	Pimephales promelas	CL50	140 mg/L	96 heures	
OCDE, essai n° 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate ou équivalent.	Daphnia magna	CE50	145 mg/L	48 heures	
OCDE, essai n° 201 :	Desmodesmus	CEr50	147.128 mg/L	96 heures	

Algues d'eau douce et cyanobactéries, essai d'inhibition de la croissance ou équivalent.	subspicatus				
--	-------------	--	--	--	--

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Facilement biodégradable.

2-HEXYLOXYETHANOL (112-25-4)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301E : Biodégradabilité facile : Essai de « screening » modifié de l'OCDE (TG 301 E) ou équivalent.	20 jours	Biodégradation 96.8 %	Facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (BCF) 5.8

Nom chimique	Coefficient de partage
2-HEXYLOXYETHANOL	1.97

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
2-HEXYLOXYETHANOL	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**IATA**

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN2922

Désignation officielle de transport LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (2-HEXYLOXYETHANOL)

de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le transport 8

Classe de danger subsidiaire 6.1

14.4 Groupe d'emballage II

14.5 Dangers pour l'environnement Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales A3, A803

Code ERG 8P

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN2922

Désignation officielle de transport de l'ONU LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (2-HEXYLOXYETHANOL)

Classe de danger subsidiaire 6.1

14.4 Groupe d'emballage II

14.5 Dangers pour l'environnement Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales 274

N° d'urgence F-A, S-B

14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI Aucune information disponible

RID

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN2922

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (2-HEXYLOXYETHANOL)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport 8

Classe de danger subsidiaire 6.1

14.4 Groupe d'emballage II

14.5 Dangers pour l'environnement Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales 274

Code de classification CT1

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN2922

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (2-HEXYLOXYETHANOL)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport 8

Classe de danger subsidiaire 6.1

14.4 Groupe d'emballage II

14.5 Dangers pour l'environnement Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales 274

Code de classification CT1

Code de restriction en tunnel (E)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnementRéglementations nationales

Nom chimique	Numéro RG, France
2-HEXYLOXYETHANOL 112-25-4	RG 84

Allemagne

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK) légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV).

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Product restricted per REACH Annex XVII: 3

Nom chimique	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII	Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV
2-HEXYLOXYETHANOL - 112-25-4	75.	-

Polluants organiques persistants

non applicable

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

non applicable

Inventaires internationaux

TSCA

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

DSL/NDL

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

EINECS/ELINCS

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

ENCS

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

IECSC

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

KECI

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

PICCS

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

AIIC

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

NZIoC

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels

NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Une évaluation de la sécurité chimique a été mise en œuvre pour cette substance

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**Texte intégral des mentions H citées dans la section 3**

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H311 - Toxique par contact cutané

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée en temps)

STEL

STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale

*

Désignation « Peau »

+ Sensibilisants

Remarque sur la révision [Sections de la FDS mises à jour 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16](#)

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)

Agence de protection de l'environnement des États-Unis

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)

Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Organisation mondiale de la santé

Préparée par Lisa Bland
Préparée par

Remplace la date 11-févr.-2019

Date de révision 25-janv.-2025

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	2-HEXYLOXYETHANOL
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119486575-24-XXXX
Numéro CAS	112-25-4
CE n° (numéro d'index UE)	203-951-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Formulation et (re)conditionnement des substances et mélanges
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Nom du produit	2-HEXYLOXYETHANOL
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	1000

Unités	kg/d
--------	------

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	300
Unités	tonnes/an

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission	300
------------------	-----

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
---	-----------

Informations supplémentaires

Conditions d'exploitation	Utilisation intérieure
---------------------------	------------------------

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Présuppose l'absence de produit libre dans le flux d'eaux usées ; une séparation huile/eau (par exemple via des séparateurs huile/eau, des récupérateurs d'huile, des flottateurs à air dissous) peut être nécessaire sous certaines circonstances
--	--

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Eau	Atteindre une efficacité d'élimination dans les eaux usées sur site de 87.367%
-----	--

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales Éliminer les bombes aérosols ou les récipients usagés conformément aux réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Mesures générales pour toutes activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Exposition générale (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la

	température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Exposition générale (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 95% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Opérations de mélange (systèmes fermés) Traitement par lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 95% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Exposition générale (systèmes ouverts)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 95% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Conseils supplémentaires de bonnes	Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines

pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Titre	Opérations de mélange (systèmes ouverts)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 95% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	manuel Transfert de matériel
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 95% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Nettoyage et maintenance de l'équipement
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 95% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transfert de masse
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 95% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	Échantillon de process Remplissage de barils et petits paquets
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Efficacité d'au moins 90% Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 95% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition

Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
Titre	Comprimé, compression, extrusion ou pelletisation
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 95% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Titre	Activités de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 95% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

**Concentration prévisible sans effet
(PNEC)**

Eau douce 0.14 mg/l

Méthode de calcul		ECETOC TRA v2.0 Worker; modified version	
Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.0608333 mg/m³	0.003
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg bw/day	0.004
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.007
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	6.0833333 mg/m³	0.331
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.0685 mg/kg bw/day	0.007
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.338
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	12.7750000 mg/m³	0.694
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.0345000 mg/kg bw/day	0.004
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.698

PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	9.1250000 mg/m ³	0.496
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.343 mg/kg bw/day	0.037
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.533
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	9.1250000 mg/m ³	0.496
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.6855000 mg/kg bw/day	0.074
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.570
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	6.0833333 mg/m ³	0.331
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.6855000 mg/kg bw/day	0.074
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.404
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	8.5166667 mg/m ³	0.463
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.6855000 mg/kg bw/day	0.074
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.537
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	12.7750000 mg/m ³	0.694

(chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées			
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.6855000 mg/kg bw/day	0.074
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.768
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	9.1250000 mg/m ³	0.496
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.343 mg/kg bw/day	0.037
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.533
PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	12.7750000 mg/m ³	0.694
PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.1715 mg/kg bw/day	0.018
PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.713
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	12.7750000 mg/m ³	0.694
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.017 mg/kg bw/day	0.002
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.696

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Modèle ECETOC TRA utilisé. Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter. <http://www.ecetoc.org/tra>.

Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	2-HEXYLOXYETHANOL
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119486575-24-XXXX
Numéro CAS	112-25-4
CE n° (numéro d'index UE)	203-951-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Use in coatings (Industrial)
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Nom du produit	2-HEXYLOXYETHANOL
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
------	----------------------------

Valeur	820
Unités	kg/d

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	100
Unités	tonnes/an

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission	122
------------------	-----

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
---	-----------

Informations supplémentaires

Conditions d'exploitation	Utilisation intérieure
---------------------------	------------------------

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Présuppose l'absence de produit libre dans le flux d'eaux usées ; une séparation huile/eau (par exemple via des séparateurs huile/eau, des récupérateurs d'huile, des flottateurs à air dissous) peut être nécessaire sous certaines circonstances
--	--

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Eau	Atteindre une efficacité d'élimination dans les eaux usées sur site de 87.367%
-----	--

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales Éliminer les bombes aérosols ou les récipients usagés conformément aux réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Mesures générales pour toutes activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Exposition générale (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
---------------------------	--

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Exposition générale (systèmes fermés) Utilisation en systèmes fermés
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 95% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Formation d'une couche Utilisation en systèmes fermés Température supérieure à l'ambiante
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 95% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Opérations de mélange (systèmes fermés) Utilisation en systèmes fermés Traitement par lots
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 95% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur

Conditions d'exploitation	Pré suppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Formation d'une couche (systèmes ouverts)
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 95% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Pré suppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Titre	Préparation du matériel pour application Opérations de mélange (systèmes ouverts)
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 95% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Pré suppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles
Titre	Vaporisation
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Limitier l'exposition en mettant en place une enceinte complète dotée d'une ventilation d'extraction pour l'opération ou l'équipement Efficacité d'au moins 95% Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée

	Efficacité d'au moins 95% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles
Titre	pulvérisation manuelle
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Limiter l'exposition en mettant en place une enceinte complète dotée d'une ventilation d'extraction pour l'opération ou l'équipement Efficacité d'au moins 95% Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 95% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Transfert de matériel
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 95% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
-------------------------	--

Titre	Transfert de matériel
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 95% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	Transvasement de baril/quantités Transfert de matériel
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 95% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présume une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Application au rouleau, au pistolet et par flux
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 95% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la	Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition

sécurité chimique selon REACH	
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Titre	Traitement d'articles par trempage et versage
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 95% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Titre	Activités de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 95% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH	Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines Vérifier que les opérateurs sont formés à limiter leur exposition
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.14 mg/l
Sédiments d'eau douce	0.644 mg/kg d.w.
Eau de mer	0.014 mg/l
Sédiments marins	0.0644 mg/kg d.w.
Terrestre	0.0467 mg/kg d.w.

Impact sur le traitement des eaux usées 75 mg/l
Déversement intermittent 1.4 mg/l

Méthode de calcul Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.1037741 mg/l	0.741
Sédiments d'eau douce	0.4773609 mg/kg d.w.	0.741
Eau de mer	0.0103811 mg/l	0.742
Sédiments marins	0.0477532 mg/kg d.w.	0.742
STP Stations d'épuration	1.0359296 mg/l	0.014
Terrestre	0.0109680 mg/kg d.w.	0.235

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique 9.3 mg/kg bw/day
Travailleur – cutanée, court terme – systémique 18.5 mg/kg bw/day
Travailleur – inhalation, long terme – systémique 18.4 mg/m³
Consommateur – orale, long terme – systémique 0.24 mg/kg bw/day
Consommateur – orale, court terme – systémique 0.49 mg/kg bw/day
Consommateur – cutanée, long terme – systémique 4.63 mg/kg bw/day
Consommateur – inhalation, long terme – systémique 2.9 mg/m³

Méthode de calcul ECETOC TRA v2.0 Worker; modified version

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.0365 mg/m ³	0.002
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.0204 mg/kg bw/day	0.002
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.004
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	3.6500000 mg/m ³	0.198
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.0411000 mg/kg bw/day	0.004
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.203
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	3.6500000 mg/m ³	0.198
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.0411000 mg/kg bw/day	0.004
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.203
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	10.95 mg/m ³	0.595

PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.0207 mg/kg bw/day	0.002
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.597
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	12.7750000 mg/m ³	0.694
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.2058000 mg/kg bw/day	0.022
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.716
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	12.7750000 mg/m ³	0.694
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.4113000 mg/kg bw/day	0.044
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.739
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	12.7750000 mg/m ³	0.694
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.2858 mg/kg bw/day	0.138
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.833
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	12.7750000 mg/m ³	0.694
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.2858 mg/kg bw/day	0.138
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.833
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	10.9500000 mg/m ³	0.595
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.4113000 mg/kg bw/day	0.044
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.639
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	12.7750000 mg/m ³	0.694

(chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées			
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.4113000 mg/kg bw/day	0.044
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.739
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	12.7750000 mg/m ³	0.694
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.2058000 mg/kg bw/day	0.022
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.716
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	10.9500000 mg/m ³	0.595
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.8229 mg/kg bw/day	0.088
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.684
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	10.9500000 mg/m ³	0.595
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.4113000 mg/kg bw/day	0.044
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.639
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	18.2500000 mg/m ³	0.992
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.0102 mg/kg bw/day	0.001
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.993

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Modèle ECETOC TRA utilisé. Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter <http://www.ecetoc.org/tra>.

Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	2-HEXYLOXYETHANOL
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119486575-24-XXXX
Numéro CAS	112-25-4
CE n° (numéro d'index UE)	203-951-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Use in coatings (Professional)
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Nom du produit	2-HEXYLOXYETHANOL
Secteurs d'utilisation	SU22 - Utilisations professionnelles

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Informations supplémentaires

Conditions d'exploitation	Utilisation intérieure/extérieure
---------------------------	-----------------------------------

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Eau	Atteindre une efficacité d'élimination dans les eaux usées sur site de 87.367%
-----	--

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales Éliminer les bombes aérosols ou les récipients usagés conformément aux réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Mesures générales pour toutes activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Exposition générale (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Exposition générale (systèmes fermés) Utilisation en systèmes fermés
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 90% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs Utilisation en systèmes fermés
Englobe les concentrations jusqu'à	5%

Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 90% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Préparation du matériel pour application Utilisation en systèmes fermés
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 90% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Formation d'une couche Utilisation extérieure
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 90% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Extérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Titre	Formation d'une couche Utilisation intérieure
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
-------------------------	--

Titre	Préparation du matériel pour application
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 90% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Pré suppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Transfert de matériel Transvasement de baril/quantités
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 90% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Pré suppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transfert de matériel Transvasement de baril/quantités
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 90% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Pré suppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Application au rouleau, au pistolet et par flux Utilisation intérieure
Englobe les concentrations jusqu'à	5%

Forme physique du produit	Liquide
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 90% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Application au rouleau, au pistolet et par flux Utilisation extérieure
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 90% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Extérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	pulvérisation manuelle Utilisation intérieure
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Limiter l'exposition en mettant en place une enceinte complète dotée d'une ventilation d'extraction pour l'opération ou l'équipement
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 90% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	pulvérisation manuelle Utilisation extérieure
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 90% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Extérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Titre	Traitement d'articles par trempage et versage Utilisation intérieure
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 90% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Titre	Traitement d'articles par trempage et versage Utilisation extérieure
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 90% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Extérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Titre	Activités de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 90% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.14 mg/l
Sédiments d'eau douce	0.644 mg/kg d.w.
Eau de mer	0.014 mg/l
Sédiments marins	0.0644 mg/kg d.w.
Terrestre	0.0467 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	75 mg/l
Déversement intermittent	1.4 mg/l

Méthode de calcul Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.0001957 mg/l	0.001
Sédiments d'eau douce	0.0009002 mg/kg d.w.	0.001
Eau de mer	0.0000233 mg/l	0.002
Sédiments marins	0.0001071 mg/kg d.w.	0.002
STP Stations d'épuration	0.0001298 mg/l	0.001
Terrestre	0.0002834 mg/kg d.w.	0.006

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	9.3 mg/kg bw/day
Travailleur - cutanée, court terme - systémique	18.5 mg/kg bw/day
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	18.4 mg/m ³
Consommateur - orale, long terme - systémique	0.24 mg/kg bw/day
Consommateur - orale, court terme - systémique	0.49 mg/kg bw/day
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	4.63 mg/kg bw/day
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	2.9 mg/m ³

Méthode de calcul ECETOC TRA v2.0 Worker; modified version

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - combinée, long terme - systémique		0
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	0.0121667 mg/m ³	0.001
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.0068000 mg/kg bw/day	0.001
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - combinée, long terme - systémique		0.001
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	6.0833333 mg/m ³	0.331
PROC2 - Utilisation dans des	Travailleur - cutanée, long	0.0274000 mg/kg bw/day	0.003

processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	terme - systémique		
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.334
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	6.0833333 mg/m ³	0.331
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.0274000 mg/kg bw/day	0.003
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.334
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	3.6500000 mg/m ³	0.198
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.0138 mg/kg bw/day	0.001
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.200
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	8.5166667 mg/m ³	0.463
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.1372000 mg/kg bw/day	0.015
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.478
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	12.1666667 mg/m ³	0.661
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	2.7420000 mg/kg bw/day	0.295
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.956
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	12.1666667 mg/m ³	0.661
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.2742000 mg/kg bw/day	0.029
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.691
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	12.7750000 mg/m ³	0.694

(chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées			
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.2742000 mg/kg bw/day	0.029
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.724
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	12.1666667 mg/m ³	0.661
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.2742000 mg/kg bw/day	0.029
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.691
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	12.7750000 mg/m ³	0.694
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.5486000 mg/kg bw/day	0.059
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.753
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	1.2775000 mg/m ³	0.069
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.5486000 mg/kg bw/day	0.059
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.128
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	9.5 mg/m ³	0.516
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	2.1428000 mg/kg bw/day	0.230
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.747
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	11.0 mg/m ³	0.598
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	2.1428000 mg/kg bw/day	0.230
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.828
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	12.1666667 mg/m ³	0.661
PROC13 - Traitement d'articles par	Travailleur - cutanée, long	0.2742000 mg/kg bw/day	0.029

trempage et versage	terme - systémique		
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.691
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	8.5166667 mg/m ³	0.463
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.2742000 mg/kg bw/day	0.029
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.492
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	9.1250000 mg/m ³	0.496
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg bw/day	0.004
PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.500

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Modèle ECETOC TRA utilisé. Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter. <http://www.ecetoc.org/tra>.

Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	2-HEXYLOXYETHANOL
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119486575-24-XXXX
Numéro CAS	112-25-4
CE n° (numéro d'index UE)	203-951-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Use in Cleaning Agents (Professional)
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Nom du produit	2-HEXYLOXYETHANOL
Secteurs d'utilisation	SU22 - Utilisations professionnelles

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
------	---

Informations supplémentaires

Conditions d'exploitation	Utilisation intérieure
---------------------------	------------------------

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Eau	Atteindre une efficacité d'élimination dans les eaux usées sur site de 87.367%
-----	--

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Éliminer les déchets de produits ou les récipients usagés selon les réglementations locales Éliminer les bombes aérosols ou les récipients usagés conformément aux réglementations locales
-------------	---

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Mesures générales pour toutes activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (homologués EN 374) en cas de contact probable des mains avec la substance. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Rincer immédiatement toute contamination cutanée. Mettre en place une formation de base des employés pour prévenir/limiter les expositions et pour signaler tout problème cutané éventuel
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Exposition générale (systèmes fermés)
Englobe les concentrations jusqu'à	25%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Processus automatisé en systèmes (semi) fermés Utilisation en systèmes fermés
Englobe les concentrations jusqu'à	10%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 90% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
-------------------------	--

Titre	Processus automatisé en systèmes (semi) fermés Utilisation en systèmes fermés Transvasement de baril/quantités
Englobe les concentrations jusqu'à	10%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 90% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Pré suppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Processus semi-automatisé(p.e. application semi-automatique de soins et d'entretien du sol)
Englobe les concentrations jusqu'à	10%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (5 à 10 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 90% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Extérieur
Conditions d'exploitation	Pré suppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs
Englobe les concentrations jusqu'à	10%
Forme physique du produit	Liquide
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 90% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Pré suppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations
-------------------------	---

	spécialisées
Titre	Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs
Englobe les concentrations jusqu'à	10%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 90% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	nettoyage par nettoyeurs basse pression Rouleau et peinture
Englobe les concentrations jusqu'à	10%
Forme physique du produit	Liquide
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Efficacité d'au moins 80%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 90% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	manuel Nettoyage de surfaces Vaporisation
Englobe les concentrations jusqu'à	10%
Forme physique du produit	Liquide
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Efficacité d'au moins 80%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 90% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Extérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Application manuelle ad hoc à l'aide de pistolets pulvérisateurs à gâchette, par trempage,

	etc. Rouleau et peinture
Englobe les concentrations jusqu'à	10%
Forme physique du produit	Liquide
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Efficacité d'au moins 80%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 90% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	pulvérisation manuelle Utilisation intérieure
Englobe les concentrations jusqu'à	10%
Forme physique du produit	Liquide
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Limiter l'exposition en mettant en place une enceinte complète dotée d'une ventilation d'extraction pour l'opération ou l'équipement
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 90% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Titre	manuel Nettoyage de surfaces Traitement d'articles par trempage et versage
Englobe les concentrations jusqu'à	10%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Efficacité d'au moins 80%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Porter une combinaison intégrale adaptée pour empêcher toute exposition cutanée Efficacité d'au moins 90% Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.14 mg/l
Sédiments d'eau douce	0.644 mg/kg d.w.
Eau de mer	0.014 mg/l
Sédiments marins	0.0644 mg/kg d.w.
Terrestre	0.0467 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	75 mg/l
Déversement intermittent	1.4 mg/l

Méthode de calcul Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.0001827 mg/l	0.001
Sédiments d'eau douce	0.0008405 mg/kg d.w.	0.001
Eau de mer	0.0000220 mg/l	0.002
Sédiments marins	0.0001011 mg/kg d.w.	0.002
STP Stations d'épuration	0.0000001 mg/l	0.001
Terrestre	0.0002809 mg/kg d.w.	0.006

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	9.3 mg/kg bw/day
Travailleur - cutanée, court terme - systémique	18.5 mg/kg bw/day
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	18.4 mg/m ³
Consommateur - orale, long terme - systémique	0.24 mg/kg bw/day
Consommateur - orale, court terme - systémique	0.49 mg/kg bw/day
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	4.63 mg/kg bw/day
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	2.9 mg/m ³

Méthode de calcul ECETOC TRA v2.0 Worker; modified version

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - combinée, long terme - systémique		0
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	0.0365 mg/m ³	0.002
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.0204 mg/kg bw/day	0.002
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - combinée, long terme - systémique		0.004
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	18.2500000 mg/m ³	0.992
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.0822000 mg/kg bw/day	0.009
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec	Travailleur - combinée, long terme - systémique		1.001

exposition momentanée maîtrisée			
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	10.95 mg/m ³	0.595
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.0414 mg/kg bw/day	0.004
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.600
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	10.9600000 mg/m ³	0.595
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.4116000 mg/kg bw/day	0.044
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.639
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	12.7750000 mg/m ³	0.694
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.8226000 mg/kg bw/day	0.088
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.783
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	3.6500000 mg/m ³	0.198
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.8226000 mg/kg bw/day	0.088
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.287
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	10.9500000 mg/m ³	0.595
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.6458 mg/kg bw/day	0.177

PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.772
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	10.9500000 mg/m ³	0.595
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.6458 mg/kg bw/day	0.177
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.772
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	10.9500000 mg/m ³	0.595
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	1.6458 mg/kg bw/day	0.177
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.772
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	4.2 mg/m ³	0.228
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	6.4284 mg/kg bw/day	0.691
PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.919
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	7.3000000 mg/m ³	0.397
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.8226000 mg/kg bw/day	0.088
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.485

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Modèle ECETOC TRA utilisé. Pour plus d'informations sur les hypothèses contenues dans ce scénario d'exposition, consulter. <http://www.ecetoc.org/tra>.

Si la mise à l'échelle révèle une condition d'utilisation non sûre (c'est-à-dire que les RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de la sécurité chimique spécifique au site sont exigées.